THEATRE QUINTAOU
Petite salle



DOSSIER TECHNIQUE

Théâtre Quintaou
1 Allée de Quintaou
64600 Anglet
+33 5 59 58 73 00

SOMMAIRE

P.3 CONDITIONS PREALABLES

P.5 CAPACITE D4ACCUEIL

P.6 LE PLATEAU

P.7 ÉQUIPEMENT SON

P.8 ÉQUIPEMENT LUMIERE

P.9 PLANSD'ACCÈS

P.10 CONTACTS UTILES

CONDTIONS PREALABLES

Vous allez être accueilli dans un théâtre soumis aux dispositions des ERP (établissement recevant du public), défini à l'article R123–2 du Code de la construction et de l'habitation et soumis au « règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique » du 25 juin 1980.

Cet établissement est classé ERP de 2ème catégorie, type L & N.

Pour la sécurité des biens des personnes, nous ne transigeons sur aucune des règles de base :

Pas de noir total dans la salle, BAES visibles en tout point du public, balisage escalier allumé. Merci de prendre vos dispositions.

Les installations de type décor, structure, accrochage, devront répondre à toutes les normes en vigueur concernant leurs utilisations, un certificat de normalisation et d'utilisation devra être communiqué au régisseur général avant toute installation sur le plateau

Les décors et structures accueillis à la salle QUINTAOU doivent être ignifugés (joindre les certificats).

Afin d'éviter une dégradation du plateau, on ne peut clouer, visser ou planter quelque objet que ce soit dans le parquet (cela vaut également pour les instruments de musique).
Merci de prendre vos dispositions pour lester votre décor ou piquer les instruments.

Le THEATRE QUINTAOU EST UN ETABLISSEMENT NON FUMEUR : Conformément au décret n°2006–1386 du 15 novembre 2006, pris en application de l'article L. 3511–7 du Code de la santé publique, il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

Code du travail :

Toute personne venant travailler à la Salle QUINTAOU doit respecter les consignes de sécurité en vigueur, port des EPI obligatoires (chaussures de sécurité, gants pour la manutention, etc...)

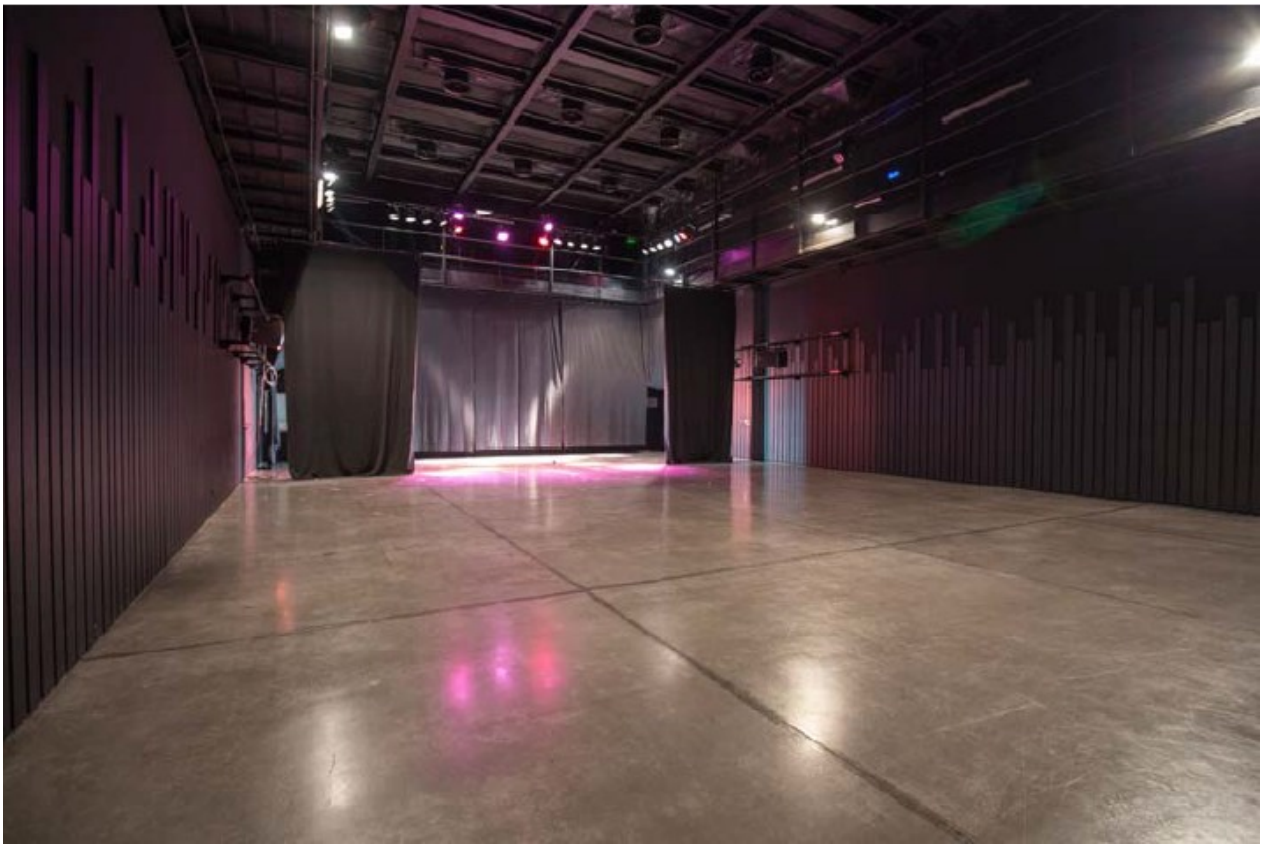
Toute personne venant travailler à la salle QUINTAOU doit respecter la mise en application du règlement contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public et notamment :

- respecter le bon fonctionnement des détecteurs de fumée et de chaleur,
- respecter les sources lumineuses indirectes indiquant les sorties de secours
- préserver les accès aux portes et issues de secours.
- évacuer obligatoirement en cas d'alarme incendie.

NIVEAU SONORE : suivant le décret n°2017–1244 du 7 Aout 2017...En tout point accessible au public, le niveau acoustique maximale autorisé ne devra dépasser 102 décibels (pondéré A) pendant 15 minutes et 118 Décibels (Pondérer C) pendant 15 minutes. Aussi pour les spectacles jeune public (moins de 6 ans) la règlementation sera de 94 décibels (Pondéré A) pendant 15 minutes et 104 décibels (pondéré C) pendant 15 minutes.

CAPACITE D'ACCUEIL

Espace brut de 19m x 12m au sol, voué à divers types d'implantation :
- Assise, avec un gradin rétractable de 119 places (ou 109 version PMR)
- Debout « type concert » maxi 350 places fonction de la taille du plateau



LE PLATEAU

Hauteur sous gril : 7,30 m
Hauteur sous passerelle : 4,60 m
Dimension surface utile : 19,00m x 12,00m
Sol béton gris foncé, lisse
Dimension surface utile : 19,00m x 12,00m
Sol béton gris foncé, lisse
Les perches sont fixes et espacées de 1.5m (cf plan)
Accès décor L 2.30m x H 2.45m

ÉQUIPEMENT SON

DIFFUSION

6x 12XT (4 en front et 2 en rappel)
2x SB118

CONSOLE

Midas M32
Yamaha CL3+1 RIO 3224 V1

RETOUR

4 Enceintes ART312 amplifiées

ÉQUIPEMENT LUMIERE

PROJECTEURS :

10 x R.Juliat 1000W – 310 HPC.
4 x R.Juliat 1000W – 306 HPC
4 x R.Juliat 1000W – 613SX
1 x Stroboscope

CONSOLE:

Une console JANDS EVENT408
Une console AVAB COngo Junior

NOTIFICATIONS

Toute demande technique devra parvenir par mail à la régie générale.
Les plans sont disponibles sur demande au format PDF ou DWG.

PLANS D'ACCÈS

AUTOROUTE A63 EN DIRECTION ESPAGNE / SORTIE 5





CONTACTS UTILES

Direction Technique - Scène Nationale du Sud-Aquitain
Nicolas Roger
Mobile : +33 6 20 55 17 08
Courriel : nicolas.roger@scenenationale.fr

Régie Générale - Scène Nationale du Sud-Aquitain
Gilles MULLER
Mobile : +33 6 11 91 33 79
Courriel : gilles.muller@scenenationale.fr

Eric LALANNE
Mobile : +33 6 83 73 07 13
Courriel : eric.lalanne@scenenationale.fr

Chargé de production- Scène Nationale du Sud-Aquitain
Roxana GHITA
Mobile : +33 6 13 97 06 19
Courriel : roxana.ghita@scenenationale.fr

Responsable Accueil Compagnies(Hotels, transport, catering)
Corinne Ducasse
Téléphone : +33 6 13 97 11 91
Courriel : corinneducasse@scenenationale.fr